

DELIBERATION N° 29/2024

Création et suppression de poste

suite à la réussite d'un examen professionnel

Le **09 septembre 2025 à 09h30** sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

Nombre de membres :

- En exercice : 24
- Présents : 9
- Représentés : 4

Étaient présents :

Monsieur Marcel CANNAT, Monsieur Joël BONNAFFOUX, Madame Martine GARCIN, Monsieur Jacques FRANCOU, Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD, Monsieur Richard MAGNAN, Madame Bernadette SAUDEMONT, Madame Catherine ASSO, Monsieur Marc BEYNET.

Avaient donné pouvoir :

*Madame Muriel MULLER à Monsieur Marc BEYNET
Monsieur Christian DURAND à Monsieur Marcel CANNAT
Madame Chantal EYMEOD à Monsieur Jacques FRANCOU
Monsieur Rémy ODDOU à Monsieur Joël BONNAFFOUX*

Vu le code général de la fonction publique notamment son article L313-1,

Vu le tableau des effectifs annexé,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 28 août 2025,

LE PRESIDENT

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, il revient à l'assemblée délibérante de créer les emplois au sein de la collectivité.

Il est ainsi proposé aux membres du conseil d'administration de procéder :

- A la suppression d'un poste d'adjoint administratif à 27h heures
- A la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 30 heures

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 13

Nombre de votes CONTRE : 0

Nombre d'abstentions : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

- D'approuver la suppression d'un poste d'adjoint administratif à 27h heures
- D'approuver la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à 30 heures
- D'approuver le tableau des effectifs annexé

Fait à Gap, le 09 septembre 2025

Le Président

Marcel CANNAT